



Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20240307-20246-DE

S²LO 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 février 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO,
Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN,
Audrey JOLLY

Etaient absent excusé : Denis CHAUSSONNET pouvoir Renaud CHEIN, Magali LARAPIDIE
pouvoir Chantal BOURDELAS, Catherine FARDEL, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL

Secrétaire de séance : Audrey JOLLY

DELIB_2024/6_Finances

**Demande d'attribution de subvention dans le cadre de l'appel à projets du fonds de mobilités actives pour le projet
de création d'une voie verte et d'un aménagement sécuritaire sur la RD104E4 Route de Lacanau**

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la commune de Brach a lancé depuis plusieurs années l'aménagement sécuritaire de son village
notamment avec la création de trottoirs, de cheminement doux (piétons/cyclistes) traversant le village et la réfection de
toutes les routes départementales.

RAPPELLE que la RD104E4 est une départementale à fort passage, et qu'il n'existe pas de trottoir pour rejoindre l'école,
l'arrêt de bus pour les collégiens, les commerces et les services publics en centre-bourg.

EXPOSE qu'en phase 1A de l'étude deux scénarios ont été étudiés en vue du respect de la largeur de calibrage de la
route départementale.

EXPOSE que le projet de travaux intègre :

- L'aménagement sécuritaire de la route de Lacanau
- La création d'un cheminement mixte piétons/cyclistes (voie verte), sur un seul côté, côté droit de la route,
direction Lacanau, du rond-point en centre bourg jusqu'à l'embranchement avec le chemin du Mayne Bernard ;

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20240307-20246-DE

S'LO 15

EXPOSE que sans les partenaires financiers la commune ne pourra pas réaliser ce projet

Le plan de financement de ce projet serait le suivant :

Coût des travaux :	223 595,00 € HT
Etudes :	18 562,00 € HT
Coût total des travaux :	242 157,00 € HT
Subvention demandée au titre du fonds de mobilités actives (environ 43,07 %)	104 287,00 €
Subvention demandée au titre de la DETR pour les travaux (20%)	44 719,00 €
Subvention demandée au Département pour les travaux (20 %)	44 719,00 €
Autofinancement (20 %)	48 431,40 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

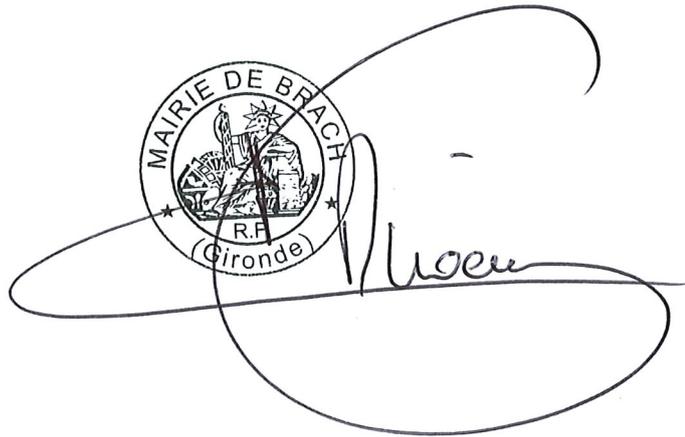
DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,
DE SOLLICITER l'aide au titre du fonds de mobilités actives,
D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives pour la demande de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
A.JOLLY



Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66